

## Projet «Avenir des écoles de commerce»

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 16 septembre 2009

Nouvelle 6744fa

## Les nouvelles bases de l'ESC prêtes pour la mise en œuvre

Le groupe de pilotage du projet «Avenir des écoles de commerce» a discuté le 31 août 2009 les résultats de la consultation du plan d'études standard pour l'enseignement scolaire ainsi que les plans d'études standards pour un dernier examen de cohérence, et a donné le feu vert pour la séance de lancement du 23 septembre 2009. Avec les directives ESC et les conditions de mise en œuvre édictées par la Commission suisse des examens de la formation commerciale de base, ces documents fondamentaux permettent aux cantons d'adapter leur offre ESC à la législation de la formation professionnelle en vigueur. Judith Renner-Bach

### Plan d'études standard pour l'enseignement scolaire dans les ESC

Alors que les directives ESC et le plan d'études standard pour la formation à la pratique professionnelle avaient pu être déjà finalisés le 18 mai 2009, la version définitive du plan d'études standard pour l'enseignement scolaire était encore en discussion. La plupart des prises de position étaient globalement positives. Elles soutenaient un aménagement de la grille horaire tenant compte d'une authentique formation professionnelle à plein temps, compatible aussi bien avec la pratique qu'avec l'ESC. Ainsi, les voies de formation à plein temps et duale se rapprochent et visent le même objectif. En même temps, il reste une marge de liberté suffisante pour une offre d'approfondissement spécifique aux écoles, sans que l'ESC perde son caractère de formation générale. L'examen de cohérence devra veiller à la congruence des deux plans d'études standards, pour la formation à la pratique professionnelle et pour l'enseignement scolaire, et au caractère suffisamment clair et transparent des deux modèles (modèle intégré et modèle 3+1).

### Planification de la mise en œuvre

Le calendrier de mise en œuvre prévoit que les premières filières de la nouvelle formation ESC débuteront en août 2010. Dans des cas justifiés, les cantons ont la possibilité de demander un report. Les

délais, mesures et personnes de référence seront encore documentés s'ils ne sont pas déjà disponibles sur Internet, à l'adresse [www.zukunftshms.ch](http://www.zukunftshms.ch) / [www.aveniresc.ch](http://www.aveniresc.ch). En raison de l'intégration d'une formation à la pratique professionnelle, la mise en place de nouvelles filières ESC demande un changement de culture des établissements, qui devra être piloté au niveau suisse et concrétisé au niveau local surtout. La responsabilité du projet et l'implication des milieux concernés sont régis par un modèle de partenariat, avec des directions de projet aux niveaux de la Confédération, du canton et de l'école. Chacune est compétente à son niveau pour la mise en œuvre et la coordination avec les instances partenaires. La répartition des tâches entre ces partenaires est également documentée. Le document y relatif sera mis à disposition lors de la séance de lancement du 23 septembre 2009 à Berne et sera par ailleurs adapté en fonction de l'évolution du projet.

### Offre de formation continue

Sur mandat de l'OFFT, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle organise, au niveau des sites dans les régions linguistiques, tous les cours de formation continue se rapportant à la mise en place des nouvelles filières de formation ESC. Il faut notamment préparer le corps enseignant à l'intégration de la formation à la pratique professionnelle dans son enseignement. Cinq modules de

## Projet «Avenir des écoles de commerce»

formation continue sont prévus, sur les thèmes suivants: élaboration du plan d'études d'école, mise en œuvre des nouveaux éléments de formation (intégration des parties pratiques et enseignement par situations problèmes), rôle du corps enseignant dans la formation professionnelle initiale, planification, concrétisation et évaluation de stages en entreprise ainsi qu'adaptation des procédures de qualification existantes aux nouvelles filières ESC. Des ateliers régionaux s'y ajouteront, ainsi que des «*flying coaches*», chargés de fournir un appui à la mise en place dans les cantons.

**Judith Renner-Bach**, direction de projet; contact: c/o Res Publica Consulting AG, Tél. 031 922 27 57, [judith.renner-bach@rpconsulting.ch](mailto:judith.renner-bach@rpconsulting.ch)  
Pour plus d'informations: [www.zukunfthms.ch](http://www.zukunfthms.ch) / [www.aveniresc.ch](http://www.aveniresc.ch)

Traduction: Ruth Amos, mise en page: rh

### Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.  
© chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne

Possibilité de s'abonner gratuitement via le site [www.panorama.ch](http://www.panorama.ch); on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, [redaction@panorama.ch](mailto:redaction@panorama.ch)